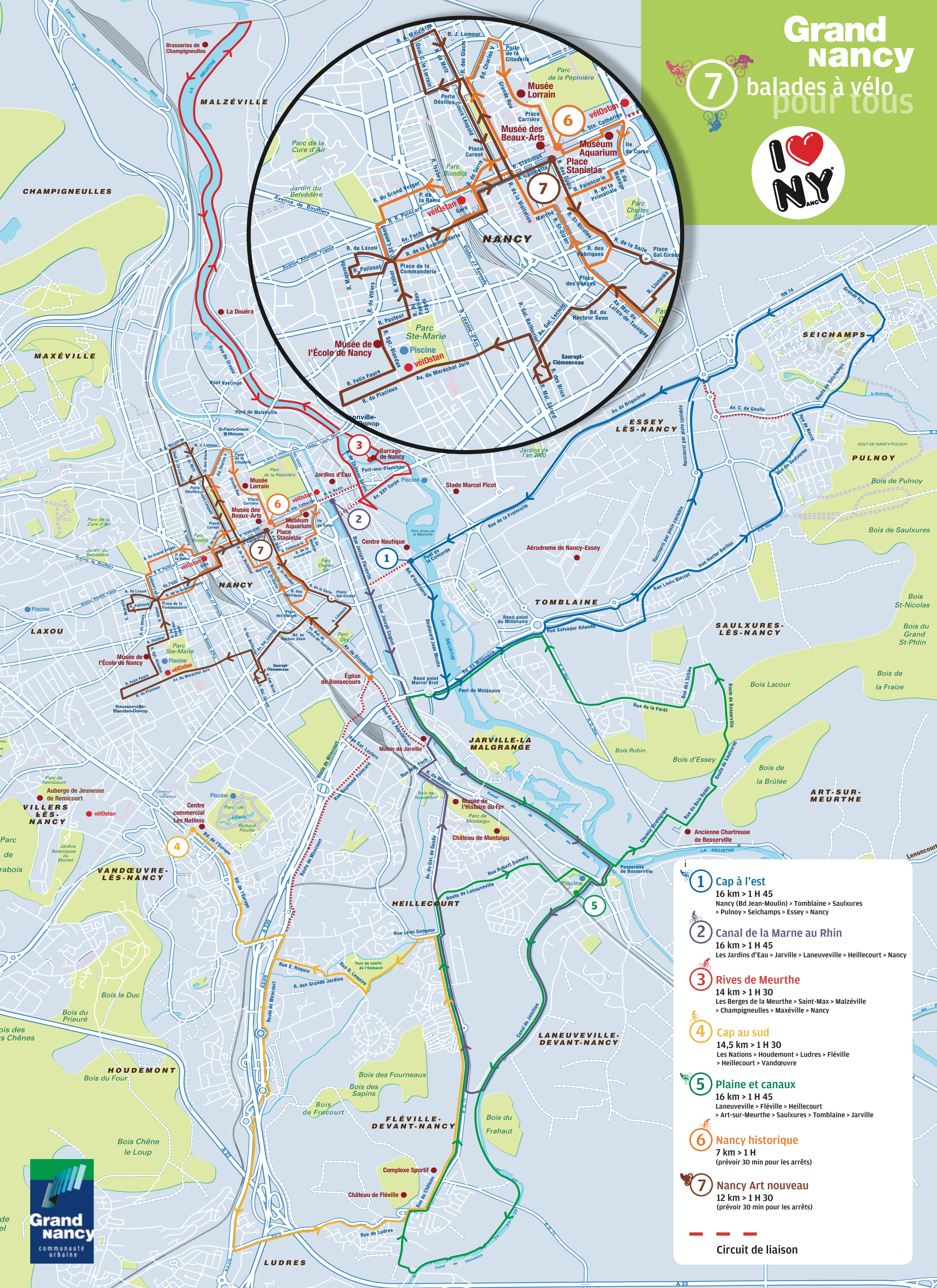




- 1 **Cap à l'est**
16 km > 1 H 45
Nancy (Bd Jean-Moulin) > Tomblaine > Saulxures > Pulnoy > Seichamps > Essey > Nancy
- 2 **Canal de la Marne au Rhin**
16 km > 1 H 45
Les Jardins d'Eau > Jarville > Laneuville > Heillecourt > Nancy
- 3 **Rives de Meurthe**
14 km > 1 H 30
Les Berges de la Meurthe > Saint-Max > Malzéville > Champigneulles > Maxéville > Nancy
- 4 **Cap au sud**
14,5 km > 1 H 30
Les Nations > Houdemont > Ludres > Fléville > Heillecourt > Vandœuvre
- 5 **Plaine et canaux**
16 km > 1 H 45
Laneuville > Fléville > Heillecourt > Art-sur-Meurthe > Saulxures > Tomblaine > Jarville
- 6 **Nancy historique**
7 km > 1 H
(prévoir 30 min pour les arrêts)
- 7 **Nancy Art nouveau**
12 km > 1 H 30
(prévoir 30 min pour les arrêts)

Circuit de liaison



VélOstan est un service de location de vélos mis en place dans l'ensemble de l'agglomération. Le Grand Nancy en a confié l'exploitation à Réciprocité, association d'insertion. Il vous permet de louer un cycle en toute liberté à des tarifs compétitifs. Simple location d'une demi-journée ou contrat longue durée, vélOstan vous propose un service adapté à vos besoins que vous soyez familier de la petite reine ou cycliste d'un jour. Les points de location vélOstan en libre service (second semestre 08) vous permettent de circuler à vélo à tout moment : **pour étudier, travailler, faire vos achats en ville ou vous promener.** Vous pourrez circuler agréablement et en toute sécurité sur les pistes et bandes cyclables du territoire.

Pour votre sécurité

À vélo, le casque ça protège ! Avant de rouler, je m'assure du bon fonctionnement de mon vélo : feux, freins...



1 Cap à l'est

16 km > 1 H 45 - Nancy (Bd Jean-Moulin)
> Tomblaine > Saulxures > Pulnoy > Seichamps
> Essey > Nancy



- > À Nancy, devant le centre nautique puis le boulevard Jean-Moulin, le long de la Meurthe, rejoindre le **rond-point Marcel-Brot**.
- > Traverser la Meurthe sur le **pont du Millénaire** et continuer sur la piste cyclable jusqu'au **rond-point de l'An 2000**.
- > Prendre la direction de Saulxures, la **rue Salvador-Allende** (ou continuer sur la piste cyclable pour la variante courte).
- > Tourner à gauche dans la zone pavillonnaire, **rue Louis-Blériot**.
- > Continuer tout droit sur la rue principale, au débouché sur l'**avenue du Château**, prendre en face, direction Pulnoy (bande cyclable).
- > Prendre à gauche après l'**église**, rejoindre la piste cyclable en direction de Seichamps aux feux à droite.
- > À son extrémité, traverser le vieux Seichamps, sur votre gauche, pour rejoindre la **RN 74**.
- > Prendre alors à gauche, vers Nancy, en restant sur les équipements cyclables, **avenue de Brigachtal**.
- > Rester sur la piste cyclable en direction de Tomblaine.
- > Traverser le **carrefour de la Fraternité** et rejoindre sur la droite la **passerelle de la Méchelle**.
- > À son débouché, prendre à droite pour rejoindre le pôle nautique.



2 Canal de la Marne au Rhin

16 km > 1 H 45 - Les Jardins d'Eau
> Jarville > Laneuveville > Heillecourt > Nancy



- > À Nancy, Jardins d'Eau, longer le canal de la Marne au Rhin en direction de Laneuveville.
- > Traverser Jarville.
- > À Laneuveville, la Meurthe se rapproche du canal peu avant une écluse. Traverser le canal et rejoindre la rive ouest du canal de jonction, à proximité de la **piscine**.
- > À la seconde écluse, quitter le chemin de halage pour rejoindre la piste cyclable de la **RD 71**, plus loin sur votre droite.
- > Continuer tout droit vers Jarville-centre, puis en direction de la **mairie**.
- > Arrivé à la mairie, un chemin part sur sa droite et rejoint une passerelle sur le canal.
- > Après l'avoir franchi, repartir vers la gauche jusqu'aux **Jardins d'Eau**.



3 Rives de Meurthe

14 km > 1 H 30 - Les Berges de la Meurthe > St-Max
> Malzéville > Champigneulles > Maxéville > Nancy



- > Du **barrage de Nancy**, la berge droite de la Meurthe offre une promenade au fil de l'eau jusqu'au seuil de Lay-Saint-Christophe, en traversant Malzéville.
- > Le retour par les **Brasseries de Champigneulles**, puis la **ZAC Prouvé** à Maxéville, la **rue du Crosne**, passer sous le **pont de Malzéville** puis remonter sur votre droite le long de la Meurthe.
- > Une fois sous le **viaduc Louis-Marin**, continuer sur le bras vert, et remonter à droite avant le **parcours de canoë kayak** (si nécessaire prendre l'escalier pour remonter).
- > Rejoindre l'**avenue du XX^e-Corps** et la piste cyclable.
- > Prendre la **rue de la Digue** pour rejoindre le bord de Meurthe.
- > Prendre à gauche pour rejoindre le barrage par l'embarcadère.



4 Cap au sud

14,5 km > 1 H 30 - Les Nations > Houdemont > Ludres
> Fléville > Heillecourt > Vandœuvre



- > Depuis le **parking des Nations à Vandœuvre**, prendre les contre-allées pour rejoindre la piste cyclable en direction de Houdemont.
- > Suivre la piste jusqu'au carrefour à l'entrée de **Heillecourt**.
- > Prendre alors sur la droite la piste cyclable vers **Ludres**.
- > Continuer le long de la piste, traverser **Houdemont**.
- > Arriver à **Ludres**, prendre sur la gauche en direction de Fléville.
- > À l'entrée de **Fléville**, prendre la piste cyclable à droite dans le premier carrefour.
- > Continuer jusqu'au centre-village, le traverser en direction de **Jarville**.
- > Rejoindre la piste cyclable à la sortie du village au travers du **complexe sportif** sur la gauche.
- > Prendre la piste jusqu'au carrefour de Heillecourt, descendre vers la vallée du Fonteno pour rejoindre le **parc de loisirs de l'Embanie**, immédiatement à gauche au bas de la côte.
- > Traverser le parc de Heillecourt et rejoindre la **rue G.-Lemaire**.
- > Remonter vers le centre-ville. À 100 m sur la gauche, prendre la **rue des Grands-Jardins**, puis la **rue E.-Haquin**.
- > La rue débouche sur la **RD 570** et la piste cyclable. La prendre en direction de Vandœuvre Nations (à gauche au carrefour en haut de la côte).



5 Plaine et canaux

16 km > 1 H 45 - Laneuveville > Fléville
> Heillecourt > Art-sur-Meurthe > Saulxures
> Tomblaine > Jarville



- > À la **piscine de Laneuveville**, prendre le chemin de halage en direction de Fléville.
- > Après une série de 6 écluses, quitter le chemin de halage pour rejoindre un rond-point. Prendre à droite en direction de **Fléville** et son **château**.
- > Au centre-village, prendre la direction de **Jarville-Heillecourt**.
- > Rejoindre la piste cyclable au travers du **complexe sportif**, 100 m plus loin sur la gauche.
- > Suivre la piste cyclable le long de la **RD 71** et tourner à droite vers Laneuveville.
- > Continuer sur la **rue principale Robert-Damery**, et franchir la voie SNCF par un tunnel sur la gauche.
- > Rejoindre la **rue Lucien-Galtier**, puis la **piscine** sur la droite.

Pour poursuivre la balade, rejoindre la **passerelle de Bosserville** (continuer sur la gauche au rond-point et franchir le canal, la passerelle sur la Meurthe se trouve tout de suite à gauche).

- > Rejoindre la **Chartreuse de Bosserville** (traverser la route tout droit et prendre à gauche, puis à droite dans le village).
- > En continuant sur cette route, rejoindre le **Grand Paquis** et le parc des Étangs de Saulxures à travers le **bois dit d'Essey**.
- > Prendre la **rue des Sables**, puis la **rue de la Forêt** en direction de Tomblaine.
- > Rejoindre la piste cyclable le long de la **RD 2bis**, la suivre jusqu'au **rond-point de l'An 2000**.
- > Prendre sur la gauche pour franchir la Meurthe.
- > Rejoindre le **canal de la Marne au Rhin** et suivre le chemin de halage en direction de Laneuveville.



6 Nancy historique

7 km > 1 H
(prévoir 30 min pour les arrêts)



- > Au départ de la **place Stanislas** prendre la **rue Lyautey** devant la Préfecture pour rejoindre la **rue Sainte-Catherine** en direction du canal de la Marne au Rhin. (**Place de l'Alliance - porte Ste-Catherine**)
- > Arriver à la porte, prendre à droite dans la **rue de l'Île-de-Corse**.
- > Au prochain carrefour, prendre la deuxième à gauche en direction de la **porte Saint-Georges**. Descendre de vélo pour passer sous la porte et traverser ensuite la **place Driant**.
- > Continuer tout droit jusqu'à la **rue du Manège** sur la gauche.
- > Prendre la prochaine rue à droite, **rue de la Primatiale (Cathédrale)** et la remonter jusqu'à la rue piétonne de la **Faïencerie**.
- > Tourner à gauche dans la **rue Saint-Nicolas** et poursuivre jusqu'au carrefour avec la **rue Charles III**.
- > Prendre la prochaine rue à gauche, **rue des Fabriques** et la remonter jusqu'à la **rue Saint-Dizier**.
- > Traverser un petit parking sous la **porte Saint-Nicolas**. S'insérer dans le trafic au niveau du giratoire de la **place des Vosges**.
- > Remonter l'**avenue de Lattre-de-Tassigny**, puis l'**avenue de Strasbourg** jusqu'à la **rue de Bonsecours (église de Bonsecours)**.
- > Revenir sur ses traces jusqu'à la **place des Vosges** et poursuivre tout droit jusqu'au marché couvert de Nancy.
- > Prendre l'allée nord du marché en direction de l'**église Saint-Sébastien**.
- > Prendre à droite la **rue des Ponts**, puis **rue de la Visitation** jusqu'à la **rue Stanislas**.
- > Tourner à gauche et remonter la rue jusqu'à la **porte Stanislas**.
- > Continuer tout droit et traverser les voies ferrées. Après le pont, prendre immédiatement à droite la **rue Isabey**, puis sur la gauche le **passage de la Rame**.
- > Traverser la **rue de l'Armée-Patton** et poursuivre dans la **rue du Grand-Verger** jusqu'à la **rue Notre-Dame-des-Anges**.
- > Prendre à gauche pour rejoindre la **rue Raymond-Poincaré** sur la droite et 50 m plus loin à gauche la **rue Saint-Lambert**.
- > Arriver à la **place de la Commanderie**, voir la Tour de la Commanderie (plus vieux bâtiment de la ville, XII^e siècle) sur la gauche.
- > Redescendre jusqu'à la **rue de la Commanderie** et la remonter jusqu'au pont de la gare. Le traverser et prendre à gauche la **rue Mazagran**.
- > Poursuivre tout droit par la **rue de Serre** qui tourne vers la droite jusqu'à la **place Carnot**.
- > Remonter le **Cours Léopold** jusqu'à la **porte Désilles**. La contourner et prendre sur la droite la **rue des Glacis**.
- > Tourner à droite pour rejoindre le **boulevard Charles V** et le descendre sur la gauche.
- > Prendre à droite au troisième carrefour et passer sous la **porte de la Citadelle**.
- > Continuer tout droit et passer sous la **porte de la Craffe**.
- > Longer la **Grande-Rue** jusqu'au musée Lorrain (**ancien Palais ducal**) et la **place Malval** (voir sur la droite la place et l'**église Saint-Epvre**).
- > Prendre à gauche vers la **place de la Carrière**. Tourner à droite pour remonter vers la **place Stanislas** qui se trouve derrière l'Arc Héréd.



7 Nancy Art nouveau

12 km > 1 H 30
(prévoir 30 min pour les arrêts)



- > De la **place Stanislas**, prendre la **rue des Dominicains** (anciens magasins) puis tout droit la **rue du Pont-Mouja** et la **rue Saint-Nicolas**.
- > Poursuivre par la **rue de la Salle** jusqu'au **rond-point Giraud**.
- > Prendre en face la **rue Molitor** puis tout de suite à droite la **rue de Bitche**.
- > Prendre la première rue à droite, **rue de Lionnois (maison Bergeret)** jusqu'à l'**église Saint-Pierre**.
- > Prendre l'**avenue de Lattre-de-Tassigny** sur la droite jusqu'au carrefour avec le **boulevard du Recteur-Senn** qu'il faut prendre à gauche.
- > Remonter jusqu'au pont ferré qu'il faut traverser pour remonter l'**avenue du Général-Leclerc** jusqu'à la **rue des Brice** sur la gauche (**villas du parc de Saurupt**).
- > Prendre cette rue jusqu'au **rond-point Marguerite-de-Lorraine**. Prendre la rue à droite puis la première à droite à nouveau, **rue du Maréchal-Gérard**.
- > Poursuivre jusqu'à la **rue du Colonel-Renard** qu'il faut prendre à droite et continuer par la **rue des Brice** sur la gauche.
- > Traverser l'**avenue du Général-Leclerc** et continuer tout droit jusqu'à la **rue de la Garenne**.
- > L'emprunter à gauche et poursuivre tout droit par la **rue du Maréchal-Juin**.
- > Longer le **parc Sainte-Marie** et prolonger par la **rue du Placieux** jusqu'au **boulevard d'Haussonville**.
- > Tourner deux fois à droite pour prendre la **rue Félix-Faure**.
- > Descendre jusqu'à la **rue du Sergent-Blandan** qu'il faut emprunter à gauche (**musée de l'École de Nancy**).
- > Prendre 300 m plus loin la **rue Pasteur** sur la droite.
- > Tourner à gauche dans la **rue Dupont-des-Loges** qui se poursuit par la **rue Kléber**.
- > Descendre jusqu'à la **place de la Commanderie** et prendre à gauche vers la **rue de Villers**.
- > Prendre la première à droite, **rue Palissot** et poursuivre jusqu'à la **rue Majorelle** qu'il faut prendre à gauche (**villa Majorelle**).
- > Poursuivre par la **rue du Vieil-Aître** à gauche et par la **rue de Laxou** à droite.
- > Rejoindre la **place de la Commanderie** qui est longée sur la droite et poursuivre par l'**avenue Foch (maisons bourgeoises)**.
- > Traverser les voies ferrées et prendre à gauche la **rue Mazagran** pour rejoindre la **rue Henri-Poincaré** à droite (**Chambre du Commerce et de l'Industrie**).
- > Descendre la rue jusqu'à la **rue de la Visitation** et prendre à gauche.
- > Longer la **place Carnot** puis le **Cours Léopold** jusqu'à la porte Désilles (maison Weissenburger).
- > Poursuivre par la **rue Désilles** sur la gauche.
- > Prendre sur la droite avant les voies ferrées par le **quai Claude-le-Lorrain (maison Schott)**.
- > Remonter jusqu'à la **rue Alfred-Mézières** qu'il faut emprunter à droite.
- > Tourner ensuite dans la **rue de Metz** pour rejoindre le **Cours Léopold**.
- > Continuer tout droit jusqu'à la **place Dombasle** et tourner à gauche pour emprunter à nouveau la **rue Henri-Poincaré** qu'il faudra poursuivre par la **rue Gambetta** pour rejoindre la **place Stanislas** en bas.

Grand tour

Grâce aux pistes de liaisons (— —), tous les circuits sont joignables entre eux pour de plus longues balades.

RESPECTEZ LES PANNEAUX DE SIGNALISATION !

	Piste ou bande cyclable, obligatoire pour les vélos et interdite aux autres véhicules		Entrée en zone piétonne, cyclistes autorisés mais la priorité reste aux piétons
	Accès interdit aux vélos		Couloir bus autorisé aux vélos Rappel : les voies du tram sont interdites aux deux roues
	Aménagement conseillé aux cycles		Le sas vélo sur les carrefours à feux permet de faciliter le positionnement du cycliste sur la file de son choix lorsque que le feu est rouge
	Zone de circulation limitée à 30 km/h Itinéraires cyclistes conseillés		
	Débouché de cyclistes ou de cyclomotoristes venant de droite ou de gauche		